

# « DINARD EMERAUDE A VELO »

## ASSEMBLEE GENERALE

**le 9 décembre 2025 de 18h à 20h au COSEC de Dinard**

C'est la 7<sup>ème</sup> AG depuis la création de l'association.

Avec la présence de 27 membres de l'association, à jour de leur cotisation, et la réception de 19 pouvoirs, le quorum de 34 qui correspond au quart des 133 adhérents, est atteint et l'assemblée générale peut donc débuter.

### **1- Contexte international, national, régional et départemental**

*voir diapositive 2 du fichier joint.*

### **2- Rapport d'activité de l'association**

- a. Nombre d'adhérents et répartition au sein de la CCCE  
*voir diapositives 4 à 7 du fichier joint.*
- b. Résultats 2025 Baromètre des Villes Cyclables  
*voir diapositives 8 du fichier joint.*
- c. Activités du groupe Animation – Communication  
*voir diapositives 9 à 13 du fichier joint.*
- d. Activités du groupe Jeunes et Scolaires  
*voir diapositives 14 à 17 du fichier joint.*
- e. Activités du groupe Sécurité – Sureté – Santé  
*voir diapositives 18 à 19 du fichier joint.*
- f. Réunions année 2024 - 2025  
*voir diapositives 20 à 22 du fichier joint.*
- g. Activités du groupe Aménagements Cyclables  
*voir diapositives 23 à 36 du fichier joint.*

Vote du rapport d'activité : adopté à l'unanimité

### **3- Rapport financier**

*voir diapositives 37 et 38*

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité

**Association « Dinard Emeraude à Vélo »**

**COSEC, 29 rue Gouyon Matignon – 35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63**

**E-mail : [info@emeraude-velo.fr](mailto:info@emeraude-velo.fr), Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>**

**Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)**

**et du Collectif Bicyclette Bretagne**

#### **4- Renouvellement du conseil d'administration**

*voir diapositives 39 et 40*

Renouvellement pour : Nathalie LE ROY, Marine BENOIT, Jacques CHAUVEAU, Marie-Odile PITRE

Christophe RAUX, Marie-Paule DAHIREL et Vigdis MOUNIER désirent se retirer

Nouvelles candidatures pour : Patricia BLIN (la Richardais), Gilles DURAND (Dinard)

Vote des 4 renouvellements et des 2 nouvelles candidatures : adopté à l'unanimité

#### **5- Echanges sur les attentes et perspectives 2026**

Arnaud Salmon (maire de Dinard) rappelle que dans les années 50, la distance moyenne parcourue à pied quotidiennement par les Français était de 7 km alors qu'elle n'est plus désormais que de 700 m. Il souligne sa volonté de faciliter les déplacements doux à Dinard en affichant sa préoccupation compte tenu du poids énorme des transports dans les émissions de CO2 en France. Il a apprécié le fait que l'on ait mentionné les aménagements cyclables réalisés sur l'avenue Edouard VII, la mise en place de nouveaux parkings à vélo et la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30. Bruno Caline (Dinard Emeraude à Vélo) tient à préciser que notre association a été associée très tôt par la mairie dans le dossier de voirie de l'avenue Edouard VII grâce à quoi un aménagement cyclable de qualité a pu être décidé d'un commun accord entre la mairie et l'association des usagers. Bruno Caline se félicite de cette démarche exemplaire préalable à tout nouvel aménagement de voirie et souhaite qu'il en soit ainsi pour les autres communes de la CCCE ainsi que pour les dossiers de la CCCE concernant la mobilité.

Philippe Fourneyron (maire de Saint-Briac-sur-Mer) souhaiterait que la « route à Bourges » (D 603) soit équipée d'une piste cyclable compte tenu de l'espace suffisant en bord de route. Ce tronçon améliorerait grandement la liaison Lancieux – Dinard pour les déplacements au quotidien des cyclistes.

Jean-Luc Ohier (adjoint au maire de La Richardais) souligne l'importance de la mise en place d'une nouvelle voie verte rue des Artisans qui facilite l'accès sécurisé des jeunes cyclistes pour rejoindre le collège Sainte-Marie.

Morgane Gouès (adjointe mairie de Pleurtuit) nous informe qu'une séance de mise à jour du Code de la Route a été organisée à Pleurtuit, similaire à celle organisée à Dinard. Elle précise que le projet de piste cyclable entre La Richardais et Le Minihic-sur-Rance est de nouveau en bonne voie de validation par le conseil départemental.

***Association « Dinard Emeraude à Vélo »***

*COSEC, 29 rue Gouyon Matignon – 35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63*

*E-mail : [info@emeraude-velo.fr](mailto:info@emeraude-velo.fr), Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>*

*Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)*

*et du Collectif Bicyclette Bretagne*

Frédéric Mabboux (adjoint mairie de Pleurtuit) souligne que le projet de création d'une voie verte le long de l'aéroport progresse avec une possibilité de jonction avec la voie verte existante Dinard-Dinan.

Jérôme Février (Dinard Emeraude à Vélo et Dinard Cyclotourisme) et Christophe Raux (Dinard Emeraude à Vélo) alerte sur l'état déplorable du revêtement de la voie verte entre Pleurtuit et Dinard. Cela pénalise sérieusement l'utilisation de cet axe majeur au quotidien par les collégiens de Sainte-Marie et du Bocage ainsi que les cyclistes qui se rendent à leur travail sur les 2 communes. Les éclaboussures et dépôt de boue et sable sur la chaîne et les roulements à bille des pignons et des roues occasionnent un nettoyage permanent et répété des vélos et une facture non négligeable chez les vélocistes. Jean-Luc Ohier en profite pour indiquer que l'entreprise Colas a mis au point une revêtement de type enrobé (Vegecol), respectueux de l'environnement (perméable, couleur claire, très peu d'entretien) qui a été récemment mis en place sur la voie verte de La Richardais entre l'échangeur des Millières et l'entrée de La Richardais, le long de l'Anse des Grandes Rivières. Un tel revêtement serait souhaitable sur le tronçon de la voie verte entre Pleurtuit et Dinard.

L'assemblée générale s'achève avec l'annonce de 3 actions envisagées par notre association en 2026 ; soit

- 1- La création d'une « Balade familiale à vélo » - action coordonnée par René Gazengel
- 2- La création d'un atelier de « Remise en selle » - action coordonnée par Jacques Chauveau & Christophe Raux
- 3- L'envoi d'un questionnaire à chaque liste de candidature aux élections municipales sur la CCCE demandant de préciser leur programme concernant les actions favorables aux déplacements à vélo – action coordonnée par Bruno Caline

L'assemblée générale se clôture à 20h.

Le Président



Bruno Caline

**Association « Dinard Emeraude à Vélo »**

COSEC, 29 rue Gouyon Matignon – 35800 Dinard – Tél. 06 37 93 76 63

E-mail : [info@emeraude-velo.fr](mailto:info@emeraude-velo.fr), Web : <https://www.emeraude-velo.fr/>

Association membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette)  
et du Collectif Bicyclette Bretagne